

NOUVELLE DENOMINATION POUR CARMIGNAC PORTFOLIO GREEN GOLD

ISIN : (VOIR LISTE CI-DESSOUS)

Avis aux Actionnaires

Luxembourg, le 11 août 2022

1

INTRODUCTION

Cher Actionnaire,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et sommes heureux de vous compter parmi les Actionnaires de « Carmignac Portfolio » (le « Fonds ») et les investisseurs de son compartiment « **Green Gold** » (le « Compartiment »).

Par la présente, nous souhaitons vous informer qu'après examen approfondi, le Conseil d'administration a décidé de renommer le Compartiment « Green Gold » en « Climate Transition ».

Veuillez noter que cette communication est destinée aux investisseurs du Compartiment « Green Gold » uniquement. Les autres Actionnaires du Fonds ne sont pas impactés. Les termes commençant par une majuscule utilisés mais non définis dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le Prospectus.

Pour toute question se rapportant au présent avis, veuillez contacter Carmignac ou consulter votre conseiller professionnel.

2

CHANGEMENT DE DENOMINATION

Le Conseil d'administration a décidé de renommer **Carmignac Portfolio Green Gold** car sa dénomination était jugée ambiguë par certains de nos investisseurs et partenaires commerciaux.

Le changement est le suivant :

Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination
Carmignac Portfolio Green Gold	Carmignac Portfolio Climate Transition

La nouvelle dénomination « **Climate transition** » traduit mieux, selon nous, la référence au défi mondial que représentent l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. Cette dénomination reflète l'objectif du Compartiment d'investir dans des industries et des fournisseurs de produits/services qui contribuent à l'atténuation du changement climatique en proposant des solutions à faible intensité de carbone ou en transformant leurs opérations et leurs modèles d'affaires afin de favoriser l'avènement d'une économie à faible émission de carbone.

Nous tenons à souligner que la nouvelle dénomination « Climate Transition » n'affectera pas votre investissement. Ce changement n'a pas d'impact sur la stratégie d'investissement existante du Compartiment, sa gestion, son objectif et sa philosophie d'investissement, ni sur les risques ou les frais y afférents.

Ce changement entrera en vigueur le 25 août 2022.

Une nouvelle version du prospectus, datée d'août 2022, a été préparée afin de refléter cette modification.

Ce prospectus et les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur modifiés du Compartiment concerné sont disponibles gratuitement auprès du siège social du Fonds et sur Internet à l'adresse suivante : www.carmignac.com.

Pour toute question concernant le contenu de la présente lettre, nous vous invitons à vous adresser à votre conseiller financier. Si vous êtes un partenaire de distribution de Carmignac, notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Meilleures salutations,

Eric HELDERLE
Administrateur

ISIN :

LU0164455502, LU0807690754, LU0705572823, LU0992629237, LU1623762090, LU0992629401

Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports annuels et les rapports semestriels pour la Suisse, ainsi que – dès que disponible - les modifications intégrales du prospectus pour la Suisse, sont disponibles sans frais auprès du Représentant en Suisse.

Représentant en Suisse :
CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse :
CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon